

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Evelyne Noël	Numéro de permis 2019604	Date d'inspection Le 27 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Mon autre maison		Numéro de téléphone (506) 504-0156	
Adresse 4 rue Jonathan Saint-Quentin NB E8A 2C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Les six dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé et un siège pour l'apprentissage de la propreté sont fournis ainsi que les marchepieds et tabourets.
- L'exploitant demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Observations: À mon arrivée les enfants mangent leurs collations en écoutant la télévision. Changement de la couche et lavage des mains.
- Discussions avec l'exploitante concernant les vacances d'été, les excursions, les allergies, les zones d'apprentissages et la désignation. Je recommande à l'exploitante de contacter l'agente en pédagogie.

original signé par
Mona Martin

Le 27 juillet 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Evelyne Noel

Le 27 juillet 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date